

La pyromane de la Madeleine

Une enquête du Capitaine Blondin

Chapitre I : Quatrième incendie.

Chapitre II : Le défi.

Chapitre III : Le vieux brigand.

Chapitre IV : Un autre genre de feu.

Chapitre V : L'art de la diversion.

Chapitre VI : Une belle prise !

Chapitre VII: La main sur l'allumette.

Epilogue : La double peine.

Chapitre I : Quatrième incendie.

Le Capitaine Blondin, chef de la Brigade de Sûreté Urbaine du Commissariat de Moulins, venait d'éteindre son ordinateur de bureau, car il était plus de dix-huit heures. Il retira sa carte professionnelle du boîtier d'identification en soupirant, car il avait failli l'oublier dedans une fois de plus. Depuis quelques mois, pour ouvrir sa session professionnelle sur son ordinateur administratif, chaque fonctionnaire de police devait non seulement inscrire son matricule et son mot de passe, à modifier régulièrement bien entendu, mais également introduire sa carte professionnelle dans le boîtier ad hoc et bien entendu, taper un mot de passe. La multiplication des mots de passe, mesures de sécurité informatiques et autres fichiers électroniques avait le don d'exaspérer Blondin, mais il ne pouvait rien y faire, voilà encore une chose à subir pour avoir la joie d'exercer le métier qui l'avait toujours passionné, c'est-à-dire l'enquête judiciaire.

Lucas Blondin était l'antithèse du geek, il n'aimait pas les machines et tout ce monde virtuel qu'il trouvait de plus en plus envahissant. Il se servait des ordinateurs, bien sûr, mais par obligation professionnelle et certainement pas par plaisir, contrairement à la plupart de ses jeunes collègues, les yeux sans cesse rivés à un écran, que ce soit celui de l'ordinateur, de la tablette numérique ou du téléphone portable. Il était venu s'installer à Moulins, préfecture de l'Allier, après ses années obligatoires sur la région parisienne. On parlait d'années franciliennes obligatoires dans la police, car bien peu avaient la chance d'échapper à une première affectation parisienne avant de pouvoir s'échapper d'Ile de France. Ce choix assumé de Blondin était celui de la campagne, loin de l'agitation des grands centres urbains. Il y perdait des avantages professionnels indéniables, comme un avancement facilité, des possibilités de mutation plus nombreuses et des enquêtes plus intéressantes. Ses collègues restés franciliens le plaignaient de sa pauvre vie culturelle, eux qui étaient persuadés qu'en dehors de la Capitale rien ne se passe.

Mais les soirs de printemps, à dix-huit heures, il ne quittait pas son bureau pour passer une heure ou plus dans des rames de métro bondées ou pour patienter dans sa voiture bloquée dans les embouteillages, non, il rentrait chez lui, à Besson, petit village situé à dix kilomètres de Moulins. Le trajet lui prenait moins de dix minutes et une fois rentré chez lui, il pouvait savourer le calme campagnard dans sa grande maison, acquise pour une bouchée de pain. Il avait quelques travaux à réaliser bien sûr, mais ça aussi participait à son plaisir d'être là. Il entretenait un petit jardin sans prétention, mais qu'il chouchoutait avec amour, fier chaque été de ses tomates, de ses oignons, de ses cornichons, de ses concombres et autres cucurbitacées. Il avait un peu de mal avec les fraises, car aucune espèce ne se plaisait vraiment sur son terrain, mais il s'entêtait à tester chaque année une nouvelle variété de plants, il tentait de nouveaux engrais, ajoutait du terreau : il savait qu'il finirait par trouver la combinaison idéale qui lui permettrait de savourer sa production en quantité enfin suffisante pour lui éviter l'achat de fraises du

commerce.

Mais pour le moment il fallait encore fermer le bureau et rentrer à la maison. Il n'était pas pressé, puisque personne ne l'attendait. Célibataire endurci, Blondin papillonnait avec facilité, aidé par son physique avantageux et le prestige de sa fonction. Il était brun, grand et mince, sportif accompli ne dédaignant pas d'accomplir de longues marches dans la campagne environnante, à la recherche de champignons, de fleurs pour sa conquête du moment, de châtaignes, de noisettes, de muguet avant le premier mai, il y avait toujours quelque chose à ramasser en forêt. Il était à la fois amoureux de la nature et de ses manifestations, les bruits animaux le ravissaient, les odeurs rurales l'enchantaient et la palette infinie des couleurs naturelles l'hypnotisait. Il était devenu policier par goût des énigmes et de l'ordre, ce qui contrastait avec son amour de la ruralité.

Une énigme était un défi auquel il ne pouvait résister et une infraction dont l'auteur n'était pas connu était une faille dans l'ordre de la société. Il avait renoncé des années auparavant à s'attacher aux résultats judiciaires, il avait compris que son travail consistait à découvrir la vérité et à présenter les mis en cause devant la Justice, peu importe ensuite ce qui pouvait arriver. Qu'un coupable avéré, tout au moins selon son intime conviction, soit libéré pour telle ou telle raison ne le gênait plus, il s'en moquait, conscient que le monde n'était pas parfait et que la justice humaine était imparfaite comme le sont les humains qui la délivrent. Il comprenait parfaitement les gardes-fou instaurés pour éviter les erreurs judiciaires, bien plus préjudiciables au fonctionnement de la société que la libération des coupables.

En cela on peut dire que le Capitaine Blondin était atypique au sein de la police, puisque nombre de ses collègues râlaient avec énervement quand un mis en cause n'était pas puni à la hauteur de leur espérance. Pour eux, le summum du travail d'enquête était d'aboutir à une incarcération, si possible de longue durée et Blondin avait beau leur expliquer qu'ils ne devaient surtout pas se préoccuper de la sanction pénale, qui était du ressort des magistrats, ils n'en démordaient pas. Cette opinion aurait pu lui valoir un certain rejet de la part de ses collègues, mais il était le chef de la Brigade de Sûreté Urbaine et on pardonne plus facilement à son chef qu'à son égal.

Blondin ramassa son téléphone portable professionnel, qu'il avait branché pour le recharger à une prise de courant au pied du mur de son bureau, puis il sortit les clés de son antre personnel de sa poche et se dirigea vers la sortie de la pièce. C'est alors que le téléphone sonna. Il faut savoir que dans la police les téléphones aiment beaucoup sonner juste au moment où l'occupant du bureau va sortir, que ce soit pour une course urgente, un pipi trop longtemps différé, une réunion importante pour laquelle il est déjà en retard ou pour rentrer chez lui. Celui qui trônait sur le bureau du Capitaine Blondin ne faisait pas exception à la règle et sonnait joyeusement, égrenant les notes de la mélodie habituelle avec un soupçon d'ironie qui n'échappa pas au policier.

C'est dans ces moments-là qu'on peut avoir des tentations de violence, l'envie

de fracasser contre le mur cet appareil maudit qui n'a été inventé que pour nous tourmenter. Le téléphone devient la quintessence des petites contrariétés quotidiennes qui s'accumulent pour nous faire espérer enfin la fin de la journée de travail, un peu à l'inverse de son cousin le réveil matin, qui nous annonce qu'une nouvelle période de labeur commence et qu'il faut se lever péniblement, alors que l'appel de la couette encore chaude nous murmure son amour aux oreilles et dans tout le corps. La science moderne a même réussi une fusion de ces deux engins maudits avec le téléphone portable, si souvent utilisé comme réveil, comme quoi si le pire n'est jamais sûr, il est quand même fréquent !

Le chef de la Brigade de Sûreté Urbaine décrocha et reconnut aussitôt la voix de Blandine, une opératrice du Centre d'Information et de Commandement : il s'adoucit automatiquement et la brume de contrariété qui avait commencé à envahir son esprit disparut comme dispersée par la fraîche vision qui avait jailli de sa mémoire. Blandine était une jeune femme tout à fait charmante et avenante et elle possédait la plus belle poitrine du personnel féminin du Commissariat. Même s'il ne serait jamais venu à l'esprit de Lucas Blondin de courtiser cette gardienne de la paix, car elle était mariée à un collègue, notoirement amoureuse de son conjoint et fidèle à son serment matrimonial, il appréciait néanmoins d'admirer ses formes voluptueuses. Le capitaine avait une autre raison de ne pas tenter l'aventure auprès de Blandine, c'était le fameux proverbe policier : « Jamais dans le temple ! ».

Il est en effet de tradition que les amours entre policiers soient éphémères bien qu'ardentes et se terminent mal en général, particulièrement quand les conjoints travaillent au sein du même service. Il est à noter que cette malédiction ne s'applique pas toujours aux couples de fonctionnaires de police dont un membre au moins n'est pas un policier actif, mais un personnel administratif ou technique.

En tous cas Lucas Blondin, momentanément réjoui par l'évocation mentale des lolos surdimensionnés de la belle gardienne de la paix, put s'adresser à elle avec une voix enjouée, qui ne laissait rien paraître de sa contrariété d'être appelé juste au moment où il allait enlever sa casquette de policier pour enfiler celle de jardinier amateur. Il avait en effet acheté une nouvelle variété de pieds de fraises à repiquer et il était impatient d'aller s'en occuper au fond de son jardin. Blandine lui annonça alors : «

-Capitaine bonsoir, je vous appelle parce que vous êtes d'astreinte et de toutes façons j'ai pour consigne de la part du patron de vous appeler s'il y avait un nouvel incendie à la Madeleine.

-Je sais, Monsieur le Commissaire l'a évoqué ce matin au briefing, il y a déjà eu trois incendies en trois jours dans les caves du même immeuble, c'est ça ?

-Oui, allée du tacot, dans le quartier de la Madeleine, vous voyez où c'est ?

-Oui, j'ai été jeter un coup d'œil en rentrant chez moi ce midi, ce n'est pas très loin du

stand de tir. Et donc, il y a encore le feu ?

-Oui, c'est un appel du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours, les pompiers quoi ! Ils ont été appelés par un riverain, ça fume beaucoup dans les caves et ils ont commencé d'évacuer l'immeuble.

-Combien y a t il d'occupants ?

-Une vingtaine dans huit appartements.

-Ce n'est pas beaucoup pour un immeuble populaire.

-C'est une résidence où il y a surtout des personnes âgées, ce qui fait d'ailleurs que l'évacuation est rendue plus difficile, à cause des difficultés à se déplacer pour la plupart des locataires.

-Bon, je vais aller voir sur place, l'Officier de Police Judiciaire a été avisé ?

-Oui bien sûr, c'est le Brigadier Chef Michel Gripollini, il se déplace avec l'Identité Judiciaire.

-Très bien, merci ! »

Un officier de police d'astreinte se doit de se déplacer sur les lieux en cas de fort trouble à l'ordre public et l'évacuation des résidents âgés d'un immeuble à cause du quatrième incendie consécutif représentait un événement qui allait défrayer la chronique. La municipalité allait s'affoler et réclamer l'état d'avancement de l'enquête, la préfecture allait faire de même avec un peu plus de retenue et la presse allait se faire l'écho d'un sentiment d'insécurité grandissant chez nos aînés à cause du risque de périr brûlé vif chez soi. Le quotidien régional « La montagne » ferait probablement la une de son édition de Moulins avec une belle photo de vieillards rassemblés dans la rue, perturbés et hagards, ce qui serait le pire de tout. La gendarmerie en profiterait pour signaler qu'aucun incendie n'était à déplorer dans sa zone de compétence et les pompiers se plaindraient du surcroît de travail.

Au premier incendie qui s'était déclaré dans le local poubelle de l'immeuble, on pouvait suspecter l'accident, le mégot mal éteint ou les cendres encore chaudes versées dans le vide-ordures. Au deuxième sinistre, la répétition de l'accident semblait fâcheuse et on pouvait légitimement douter du caractère fortuit du départ de feu. Mais à partir de la troisième fois en trois jours, le doute n'était plus permis : quelqu'un mettait le feu volontairement. La quatrième ne pouvait donc rester impunie et le Capitaine Blondin allait prendre l'affaire en main et épauler son ami Gripollini dans cette enquête délicate.

Il se rendit donc dans le bureau du Brigadier-Chef, qui rassemblait quelques

affaires avant d'aller sur place pour les constatations d'usage. Il ne se pressait pas, puisque rien ne serait possible avant que les pompiers n'aient éteint l'incendie et évacué la fumée à l'aide de gros ventilateurs portatifs. Ce genre d'opération dans un sous-sol d'immeuble demandait au bas mot une demi-heure et le trajet entre le cours Vincent d'Indy où se trouvait l'Hôtel de Police de Moulins et les lieux du sinistre ne prendrait guère plus de dix minutes, en comptant large. Même à cette heure cruciale de sortie des bureaux, et malgré la fameuse traversée du pont Régemortes, source d'angoisse des automobilistes moulinois contraints de subir un ralentissement de plusieurs minutes, le quartier de la Madeline pouvait être rallié en moins d'un quart d'heure, et sans mettre ni la sirène ni le gyrophare.

Effectivement, un quart d'heure à peine était passé quand ils arrivèrent sur place. Les pompiers avaient circonscrit l'incendie, qui avait pris comme d'habitude dans les parties communes du sous-sol de l'immeuble. Cette fois-ci ce n'était pas le local poubelle qui avait été visé, mais un local à vélos. Un gros carton rempli de papiers et de vieux vêtements avait été incendié et selon les pompiers les hardes avaient été imbibées d'huile de friture pour dégager plus de fumée en brûlant. Il y avait donc une volonté délibérée de créer une nuisance maximum et de faire évacuer l'immeuble.

Comme les fois précédentes, l'enquête de voisinage effectuée auprès des riverains ne donna rien, les immeubles et maisons voisins étaient trop éloignés et les occupants de l'immeuble étaient tous âgés et n'avaient rien vu ni rien entendu. Ils étaient par contre tous choqués et furieux de cette nouvelle alerte. Certains étaient inquiets, car ils redoutaient que l'incendiaire ne change ses habitudes et ne décide de mettre le feu la nuit, les secours seraient alors prévenus plus tard et il y avait un risque réel que l'évacuation soit tardive et que des victimes ne soient à déplorer dans l'avenir. D'autres demandaient qui allait payer l'augmentation inévitable de la prime d'assurance incendie et qui payerait les dégâts. Plusieurs locataires réclamaient déjà un changement d'appartement et prenaient à partie l'adjoint au maire qui s'était déplacé sur les lieux. Personne ne mettait encore en cause l'inefficacité policière, mais ça ne tarderait pas, Blondin pouvait le parier sans risque de perdre.